Brevet de Capacité pour l'Enseignement Primaire (Institutrices-Brevet Elémentaire).

Numéro d'inventaire : 1989.00751
Auteur(s) : Andrée Elisa Blanche Lecacheur
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Académie de Caen (Caen)
Date de création : 1919
Description : Impression N&B, écriture manuscrite à l'encre noire.
Mesures : hauteur : 349 mm ; largeur : 445 mm
Notes : Diplôme du Brevet Elémentaire pour l'Enseignement Primaire décerné à Andrée, Elisa, Blanche Lecacheur née à Rouen dans la Seine-Inférieure le 4 mars 1902. Délivré à Caen le 10 août 1919, signé par le Recteur de l'Académie de Caen. Tampon de l'Académie de Caen. Le texte est entouré d'un cadre de décoration avec les initiales "RF" aux quatre coins, en haut et en bas.
Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)
Filière : École primaire supérieure
Nom de la commune : Caen
Nom du département : Calvados
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
ill.
Lieux : Calvados, Caen

ACADEMIE DE CAEN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(INSTITUTRICES — BREVET ÉLÉMENTAIRE)

LE RECTEUR de l'Académie de Caen, Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886 ;

Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887 ;

Vu les articles 134 à 149 inclus de l'arrêté en date du même jour ;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par Mlle Lecacheur *dans les conditions déterminées par le décret et l'arrêté sus-visés ;*

Vu le certificat en date du 25 Juillet *191*9 *par lequel la Commission siégeant à* Rouen *département de la Seine-Inférieure, pour la* 2e *session de 191*9*, atteste que Mlle* Lecacheur, Apolline Elisa Blanche, *née le* 8 Mai *19*03 *à* Rouen *, département de* la Seine Inférieure *a été jugée apte à obtenir un Brevet élémentaire pour l'enseignement primaire*

Délivre à Mlle Lecacheur *le présent Brevet.*

Fait à Caen, le 10 Août *191*9 *.*

Signature de l'Impétrante :

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CAEN,